

Fermeture des centres de loisirs sur la CDC des Portes du Berry

Différents scénarios, liés à la crise du Covid19, ont été élaborés entre les encadrants des centres de loisirs et les élus, pour accueillir les enfants pendant les mois de Juillet et août 2020.

Un guide de préconisation d'hygiène et de sécurité lié au Covid 19, non applicable dans nos différents locaux nous amène à ne pas ouvrir nos différents sites cet été.

Nous sommes une structure d'accueil de jeunes de 3 à 12 ans pour les vacances et le loisir et nous n'arrivons pas à concevoir la mise en œuvre de ce guide avec 120 jeunes accueillis en juillet et août. Comment pourrions-nous respecter et mettre en œuvre toutes ces obligations ou préconisations ? À titre d'exemple : espace d'un mètre entre les enfants, nettoyage toutes les deux heures, ...

Nous sommes désolés de cette décision, mais les Maires de la Communauté de Communes ont préféré, dès maintenant, lors d'une réunion de bureau le 30 avril 2020, prévenir les familles afin qu'elles puissent prévoir et s'organiser pour la garde des enfants et également pour nos animateurs qui comptent sur ce job d'été afin qu'ils puissent trouver un autre travail.

Toutefois, dans un esprit constructif, tous les Maires de la CDC sont d'accord pour prêter leurs locaux, aux différents services de l'Etat qui ont édicté ce guide d'hygiène et de sécurité afin qu'ils puissent mettre en œuvre sur le terrain leurs très nombreuses préconisations pour voir si cela est réaliste et réalisable.

Vu les Maires de la CDC

Olivier Hurabielle

Président de la CDC des Portes du Berry